

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 9 MAI 1889.

Budget du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics
pour l'exercice 1889 ⁽¹⁾.

AMENDEMENTS.

I.

ART. 12.

Porter le chiffre de 203,100 à 243,100 francs

V^{te} DE JONGHE D'ARDOYE.

B^d M. VAN DER BRUGGEN.

II.

ART. 23.

Majorer de 30,000 francs le crédit de 146,473 francs inscrit à l'article 23
et le porter au chiffre de 196,473 francs.

DE BRIEY.

P. DE SMET DE NAEYER.

H. CARTUYVELS.

ADOLPHE DRION.

THIENPONT.

P. DE FAVEREAU.

(¹) Budget, n° 100, VII (session de 1887-1888).

Amendements du Gouvernement, n° 4 et 65.

Rapport, n° 138.

Amendements, n° 150, 151 et 158.